

FLASH INFO RETRAITES :

La CGT-pénitentiaire est intervenue auprès du service des retraites de l'état afin de signaler une anomalie concernant le simulateur de calcul de pension.

En effet, ce simulateur utilisé par les services des ressources humaines des établissements pour effectuer le calcul d'estimation de pension des agents n'est pas à jour et n'a pas pris en compte notamment la hausse du point d'indice au 1^{er} juillet 2016 et 1^{er} février 2017.

Après vérification, le service de retraites de l'état vient de nous donner raison sur notre intervention et nous informe qu'un nouveau simulateur sera mis en ligne ultérieurement.

La CGT-pénitentiaire défend vos droits !

Montreuil, le 6 mars 2017.